



## BULLETIN D'ADHÉSION 2022-2023 à la MDL Association la Maison Des Lycéens du lycée F. Chopin Nancy



**La MDL est une association composée des lycéens adhérents : 365 en 2021-22.**

Équivalent du FSE (Foyer Socio-Éducatif) au collège, **la MDL est animée et gérée par les lycéens élus** : Arthur, Léo, Sofian, Manon, Sara, Prunille, Léanne, Ismaël, Marion, Isaac et Léon.

### Les objectifs de l'association (type loi 1901) :

- ⇒ développer la vie culturelle au lycée ;
- ⇒ soutenir les projets des jeunes dans les domaines artistique, sportif, péri-éducatif, solidaire et citoyen ;
- ⇒ proposer des animations et réalisations au profit des lycéens, des internes (clubs, ateliers, interventions) ;
- ⇒ constituer un outil pour les lycéens désireux de prendre des initiatives et des responsabilités au sein de l'établissement.
- ⇒ Travailler en lien avec le **CVL** (Conseil de Vie Lycéenne = élus lycéens) et le **CESC** (Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté) pour les formations aux Premiers Secours, les ateliers relaxation et sophrologie par exemple.

### Réalizations de la MDL

- ✓ Organisation des photos de classes
- ✓ Soutiens financiers aux projets artistiques des élèves musiciens et choristes, aux sorties et voyages scolaires ;
- ✓ Subventions à l'Association Sportive du lycée
- ✓ Financement d'activités péri-éducatives : Webradio, clubs crochet à l'internat, club Manga Cultasia ;
- ✓ Animations à l'internat (fête de Noël, badminton), rénovation du foyer des élèves, création d'un porte-skates ;
- ✓ **Les adhérents de l'association peuvent utiliser gratuitement un photocopieur et bénéficient d'une boisson chaude offerte.**

### Projets 2022-23

- ✓ Vente de sweats imprimés avec le visuel du lycée dessiné par une élève : logo en haut de page.
- ✓ Course solidaire, concert des élèves pour soutenir une cause caritative, vente de roses pour la St Valentin, décoration du foyer des élèves et toutes initiatives venant des élèves et de l'équipe pédagogique.

**Adhésion à la MDL : La cotisation minimale de 8€ permet de financer les projets présentés par les professeurs et lycéens. Il est possible de verser une somme supérieure, pour soutenir davantage les actions portées par l'association. L'adhésion est une démarche volontaire.**

✂ -----

### **BULLETIN D'ADHÉSION 2022-2023 A LA MAISON DES LYCÉENS du lycée F. Chopin de Nancy**

**Nom et prénom de l'élève :** ..... **Classe fréquentée à la rentrée 2022 :** .....

*Merci de cocher les cases correspondantes :*

- Je souhaite adhérer à l'association la MAISON DES LYCÉENS** et règle ma cotisation de [.....]€ (8€ minimum) :
- par chèque ci-joint, à l'ordre de « MDL du lycée Chopin »
  - en espèces au bureau vie scolaire B25 ou lors des inscriptions (un reçu vous sera délivré)
  - en ligne, sur le site sécurisé « Helloasso » : <https://www.helloasso.com/associations/la-maison-des-lyceens-du-lycee-frederic-chopin-de-nancy/adhesions/adhesion-a-la-mdl-maison-des-lyceens-du-lycee-f-chopin-nancy>
- Ne souhaite pas être membre de l'association.

Le ...../...../2022

Signature de l'élève majeur ou de son responsable légal :

